

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19^e-20^e

NOTRE UTOPIE EST PLUS BELLE QUE LA LEUR !

Seule l'utopie libérale a, en ce pays, droit de cité. Jupiter, en son Olympe élyséenne, en a décidé ainsi ! Au pays des start-ups et du *bot-tom-up*, point d'utopie zadiste, point d'utopie cheminote ni estudiantine. Les premiers veulent s'établir autour d'un projet agricole collectif, les autres veulent défendre les services publics et l'intérêt général, les troisièmes veulent protéger l'avenir.

Que cela soit dit, pour Macron, seuls les projets individuels ont libre cours. La liberté des entreprises doit être totale, et bien entendu non faussée par la révélation d'affaires qui ne regardent qu'elles. En effet, sous couvert de protéger les entreprises, le projet de loi sur le secret des affaires est soumis au Parlement. Il risque de verrouiller l'information, empêchant des scandales comme celui du Médiateur ou des « Panama Papers » d'être portés à la connaissance des citoyens.

À Attac, même si, individuellement, un train supprimé ne nous amuse pas, nous soutenons les cheminots (voir article au verso). Nous crions aussi « *Que vive la ZAD* » ! Sans oublier les étudiants, les employés de Carrefour, des EHPAD, les Uber et tous les autres. Car nous savons que l'autre monde que nous voulons repose sur ces utopies, et non sur celle du gouvernement Philippe, et copie conforme de celle de Margaret Thatcher avec son fameux TINA (« *Il n'y a pas d'alternatives* »). Mais oui, il y en a ! Et c'est bien pour cela qu'on envoie les forces de « l'ordre » les étouffer dans l'œuf !

Dans ce contexte de régression sociale, les syndicats appellent à différentes manifestations professionnelles – ou interprofessionnelles –, ainsi qu'aux rassemblements du 1er Mai. Attac invite tout un chacun à y participer.

Une autre initiative retient aussi notre attention, celle du 5 mai, celle du grand débordement, de la fête à Macron, où tous ensemble, on dira : « *Trop, c'est trop !* ». Trop de souffrance au travail. Trop de précarité. Trop de chômage. Trop d'inhumanité envers les migrants. On sort toutes et tous dans la rue. On invente, on crée, on chante, on danse...

CONFÉRENCE-DÉBAT

LA LUTTE CONTRE LES PARADIS FISCAUX

Alain Deneault, historien, philosophe et conférencier québécois, spécialiste des paradis fiscaux et du pouvoir des multinationales

mardi 24 avril à 19 h

Le Lieu-Dit

6, rue Sorbier, Paris 20^e

Métro Ménilmontant - Bus 96

**ENTRÉE
LIBRE**

Lorsque les écoles se détériorent, qu'une clinique ferme, qu'un viaduc s'effondre, qu'un festival perd une subvention, c'est à cause des paradis fiscaux. Source d'inégalités croissantes et de pertes fiscales colossales, le recours aux paradis fiscaux par les grandes entreprises et les particuliers fortunés explique en grande partie les politiques d'austérité. « C'est légal ! », claironnent les fautifs. Alain Deneault soulève la question politique de cette escroquerie légalisée. Comment les définir, quelles sont les conséquences dramatiques de cette spoliation et comment contrer cette loi des puissants ? Il est urgent de mettre fin à ce mécanisme insensé par lequel les contribuables financent les banques par le service de la dette et les services publics dont profitent les entreprises, tout en s'appauvrissant. Il faut se saisir collectivement de la question des paradis fiscaux pour que ce qui est légalisé ne le soit plus.



À VOS AGENDAS !

Préparation de « La fête à Macron et à son monde » du samedi 5 mai.

Pour le 20^e arrondissement,

Calendrier des réunions et actions de la semaine en cours : <https://goo.gl/FD26Ch>.

Page Facebook : <https://www.facebook.com/events/432236907235393/>

Pour le 19^e arrondissement :

Réunion/permanence tous les mercredis, 19 h, Péniche Demoiselle, 57 quai de Seine.

Calendrier de la semaine en cours : <https://mensuel.framapad.org/p/wVvyBAbKpj>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Paris-19%C3%A8me-en-lutte-Faisons-sa-f%C3%A0te-%C3%A0-Macron-132555387591010/>

Repas de soutien aux occupants de Paris 8, dimanche 22 avril à 12 h,

Cantine des Pyrénées, 77 rue de la Mare, Paris 20, pour dénoncer la politique migratoire actuelle. Les fonds permettront aux migrants de poursuivre leur lutte.

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, jeudi 26 avril à 19 h, annexe

Varlin de la Bourse du travail, 29 bd du Temple ou 85 rue Charlot, Paris 3. Thème :

« Dominants, médias dominants et médiatisation de la pensée dominante ».

ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

Site Attac France : www.france.attac.org

Comité local 19^e-20^e :

attacparis20@attac.org ou

1-3 rue Frédéric-Lemaître - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes :

<http://attac-paris19-20.org/>

Attac est présente

dans plus de quarante pays.

QUAND TOUT SERA PRIVÉ, ON SERA PRIVÉ DE TOUT

Des hôpitaux à qui l'on impose de nouvelles économies alors qu'ils sont au bord de la rupture et ne parviennent à faire face aux besoins qu'en raison de l'immense dévouement des personnels de santé ; des universités dont la capacité d'accueil stagne alors que le nombre des étudiants augmente de 50 000 par an ; des personnels d'établissements pour personnes âgées qui dénoncent des conditions de travail insupportables et le manque d'attention et de soins qui en résulte pour les patients ; La Poste qui ferme des bureaux dans les zones rurales et à Paris même... dans tous les domaines, la démolition du service public est à l'œuvre.

Quel que soit le secteur, la logique est toujours la même. Cela commence par un sous-financement des investissements, de la maintenance et de l'activité. Inévitablement, les déficits se creusent et la qualité du service se dégrade. Les gouvernements ont alors beau jeu d'expliquer aux usagers excédés que la solution du problème passe par une remise en cause des conquêtes sociales des personnels, l'ouverture à la concurrence et, à terme, la privatisation du service.

La réforme de la SNCF que promeut le gouvernement s'imposerait, nous dit-on, par la dette colossale qui grève les comptes de la compagnie. Emmanuel Macron, bon prince, suggère que l'État pourrait reprendre une partie de cette dette. Mais il y met comme condition l'abandon du statut de cheminot pour les nouveaux embauchés. C'est laisser entendre que la dette de la SNCF aurait pour origine les « privilèges » exorbitants dont jouiraient les cheminots. C'est mensonger et c'est indigne. Les avantages dont bénéficient les cheminots, en contrepartie d'obligations de service particulièrement contraignantes (travail les samedis, dimanches et jours fériés, maintenance nocturne, nuits passées hors domicile, etc.), ne sont pour rien dans le creusement de la dette de la compagnie. Il s'explique entièrement par les manquements de l'État à ses obligations. (Voir encadré).

Il s'agit d'un choix de société

Qu'à cela ne tienne ! L'Union européenne et le gouvernement nous promettent que l'ouverture du trafic voyageur à la concurrence résoudra tous les problèmes : augmentation de l'offre de mobilité, amélioration de la qualité du service, baisses de prix. On se demande vraiment pourquoi les Britanniques, qui en font l'expérience depuis vingt ans, demandent massivement la



renationalisation du rail ! En France même, l'exemple du fret dément les bienfaits supposés de la concurrence.

Alors que le transport ferroviaire de marchandises est ouvert à la concurrence depuis 2006, les tonnages qu'il transporte ont diminué de 20% au cours des dix dernières années. Ils ne représentent plus que 10% du transport total de fret, contre 29% au milieu des années 1980. Ceci pour le plus grand profit du transport routier et le plus grand dommage à l'environnement : un train de fret émet dix fois moins de CO² que les cinquante-cinq poids lourds nécessaires au transport d'une même quantité de marchandises.

Quant au changement de statut de la SNCF d'établissement public industriel et commercial (Épic) en société anonyme (SA), on se demande quel en est le motif si le gouvernement, comme il le proclame, exclut toute privatisation de la compagnie. Le propre d'une SA n'est-il pas d'émettre des actions qu'il lui est loisible de vendre en Bourse ou de gré à gré ? Les promesses du gouvernement seraient plus crédibles s'il n'y avait pas eu les précédents de GDF, d'EDF ou de France Telecom, dont précisément le changement de statut a précédé la privatisation.

La satisfaction des besoins fondamentaux de toutes les personnes sur l'ensemble du territoire fonde l'utilité des services publics et structure nos choix de société. S'adressant, en 1995, aux cheminots de la

gare de Lyon en grève contre la réforme Juppé, Pierre Bourdieu déclarait : « Je suis ici pour dire notre soutien à tous ceux qui luttent contre la destruction d'une civilisation, associée à l'existence du service public, celle de l'égalité républicaine des droits, droits à l'éducation, à la santé, à la culture, à la recherche, à l'art, et, par-dessus tout, au travail. » Quelque vingt ans et quelques réformes plus tard, ces paroles conservent toute leur actualité.

D'OÙ VIENT LA DETTE DE LA SNCF ?

La dette de la SNCF, qui s'élève actuellement à 46,6 milliards d'euros, a deux origines.

→ Une dette historique, née dans les années 1980 des investissements requis par le développement des TGV. Contrairement à ce qui a été fait en Allemagne, où l'État a apuré la dette de la Bundesbahn, les gouvernements français successifs ont laissé ces investissements – et les emprunts qui les ont financés – à la charge de la SNCF.

→ Une dette accumulée entre 2010 et 2016, quand l'État a imposé à la SNCF de moderniser le réseau secondaire, que la politique du tout-TGV avait laissé en quasi-abandon. L'État a aussi exigé la construction de quatre nouvelles lignes à grande vitesse décidées dans le cadre du « Grenelle de l'environnement » et que devait financer la taxe carbone. Or, cette dernière, on le sait, a été abandonnée avant même d'être entrée en application. Résultat : une augmentation de la dette de 17,3 milliards d'euros entre 2010 et 2017... et 10,3 milliards d'intérêts versés aux marchés financiers.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €.....	13 € - de 1600 à 2300 €.....	65 €
de 450 à 900 €.....	21 € - de 2300 à 3000 €.....	84 €
de 900 à 1200 €.....	35 € - de 3000 à 4000 €.....	120 €
de 1200 à 1600 €.....	48 € - au-delà de 4000 €.....	160 €

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :

Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris